



Collectif des Sinistrés du Bassin
2003

9 Lotissement Comby
12300 BOISSE PENCHOT
05.65.43.23.88

Boisse Penchot,
Le 2 octobre 2008

Monsieur le maire,

Suite aux inquiétudes des riverains, nous venons par la présente vous demander des réponses aux questions que se posent vos administrés concernant le barrage de Roquelongue.

1) Des rumeurs circulent sur la hauteur de la retenue qui serait de 1 m voire 1 m 20. C'est-à-dire presque le double que la hauteur prévue dans l'enquête publique, qui était de 0 m 70. D'où l'inquiétude des habitants de Livinhac le haut.

**Pouvez vous nous confirmer que la hauteur est bien celle prévue dans l'enquête publique ?
Sinon pourquoi n'y a-t-il pas eu une autre consultation ou une réunion publique pour expliquer ?
Si Roquelongue est plus haut que prévu, de combien Marcenac sera-t-il relevé en sachant qu'il était prévu un relèvement du plan d'eau de 0 m 35 ?**

2) En ce moment la société qui effectue les travaux commence à barrer le Lot côté rive droite sans avoir enlevé le barrage côté gauche. Le Lot se trouve ainsi considérablement rétréci.

Il ne faut pas oublier que beaucoup de crues ont eu lieu dans les 3 derniers mois de l'année, comme en 2003 (octobre 1868 classée 1ère dans la liste des crues historiques, octobre 1976 classée 61ème ou octobre 1982 classée 70ème, en décembre 1982 classée 69 ème, en décembre 1973 classée 60 ème, en novembre 1994 classée 17 ème ...).

La SEM 12 a-t-elle bien conscience des dangers que cela représente pour les habitants et les infrastructures ?

3) Lors de la construction de la 1ère digue côté rive gauche, et avec les eaux fortes du printemps, une bonne partie de la terre amenée pour réaliser cette œuvre a été emportée et déposée dans le lit du Lot. De plus, la berge côté rive droite a été aussi emportée et déposée dans le LOT avec les arbres.

Le conseil général a été prompt pour débloquer les fonds pour l'enrochement, mais personne n'agit en ce qui concerne le lit de la rivière. Ce qui apeure beaucoup les habitants de Boisse-Penchot.

Le lit de la rivière sera-t-il nettoyé, par qui, quand et comment ?

Nous souhaitons vivement avoir des réponses précises aux questions posées et ce, assez rapidement pour en faire part à nos membres et à nos sympathisants.

En vous remerciant pour votre diligence, nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, nos sincères salutations.

Denis BEL
Président du CSB 2003